

ARRÊTÉ

PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Du 4 Août 1789, depuis deux heures du ſoir à deux heures du matin.

Contenant vingt articles de conſtitution connues par un Courier extraordinaire, envoyé à Lyon le 7 du courant par les Députés aux Etats-Généraux.

1°. L'Égalité des impôts payés dès-à-préſent.

2°. Renonciation à tous privileges par les Ordres, Villes & Parlemens, tous les Parlemens ayant fait l'abandon patriotique de tous leurs privileges demandent une uniformité générale dans le Royaume, de maniere qu'elle formera déſor-

mais une ſorte de confédération, prête dans toutes les circonſtances à aſſurer le bonheur & la défenſe de tous.

3°. Rachat des droits féodaux.

4°. Suppreſſion des mains mortes & ſervitudes perſonnelles.

5°. Abolition du droit de chaſſe & capitainerie.

6°. Abolition de Juſtice Seigneuriale.

7°. Abolition de la vénalité des Offices & Judicatures.

8°. Juſtice gratuite pour les pauvres.

9°. Abolition des Colombier & Garenne.

10°. L'achat de tous droits de dîmes & champarts.

11°. Défenſe de créer à l'avenir aucuns droits de genre ni autres droits féodaux; abolition des caſuels des Curés exceptés pour les Villes.

12°. Augmentation prochaine des portions congrues. Droits d'annates ſupprimés.

14°. Admiſſion à tous Citoyens aux Offices civils & militaires.

15°. Suppreſſion de droit de pot payé par les Curés aux Evêques dans certaine province.

16°. Suppreſſion de Jurandes.

17°. Pluralité des Bénéfices ſupprimée.

18°. Une médaille frappée pour conſacrer cette journée mémorable.

19°. Un Te Deum chanté dans la Chapelle du Roi & dans toutes les Provinces.

20°. Louis XVI proclamé Reſtaurateur de la liberté françaiſe.

L'Archevêque de Bordeaux a les Scéaux, celui de Vienne la Feuille des bénéfices, le Comte de la Tour du Pin Preſlin a le Département de la guerre.

M. le Prince de Beauvau appellé au Conſeil.

Le Roi a écrit aux Etats-Généraux ; ſa lettre finit ainſi :

Le choix que je fais dans votre aſſemblée même vous annonce le deſir que j'ai d'entretenir avec elle la plus amiable & la plus conſtante harmonie.

Signé, LOUIS.

ARRIVÉE

Et réception du Duc de Luxembourg, M. Depremenil & M. Lefevre d'Amecourt à Londres.

Pour servir de Supplémement au Point du jour.

L'Arrivée de plusieurs de nos illustres fugitifs dans la Capitale de l'Angleterre, piquera la curiosité publique ; voici ce que nous mande à ce sujet un de nos correspondans.

.... Nous avons vu arriver ici quelques uns de vos Concitoyens, & malgré les précautions qu'ils ont prises pour garder l'incognito, nous avons reconnu parmi eux le Duc de Luxembourg, M. Depremenil & M. Lefevre d'Amecourt. Ces hommes respectables, sans doute, par un sentiment de modestie, compagnes inséparables du vrai mérite' étoient mis dans la plus grande simplicité; leur toilette en désordre, leurs visages pâles, leur contenance abattue, annonçoient combien leur voyage

avoit été rapide & laborieux. Aux noirs ſoucis empreints ſur leur front, ſe marioit un rayon de joie, produit par le plaiſir qu'ils reſſentoient d'avoir mis un bras de mer entr'eux & la greve.

Je vous dirai, pour quitter le ſtyle ironique, qu'ils ont été conduits à leur logement au bruit des huées d'un peuple nombreux, & que s'ils ſont à couvert du ſort fatal qui a terminé la carriere de Fleſſelles & de Launay, ils n'échapperont du-moins jamais aux marques du mépris, qui ſuit par-tout les pas des traitres & des tyrans. Je ne vous parle pas de quelques miſérables ſubalternes dont ils étoient accompagnés ou ſuivis; leur figure ignoble & leur coſtume aventurier, indiquoient aſſez des ſatellites obſcurs du deſpotiſme, de vils eſpions de la police, & ce ſeroit leur faire trop d'honneur que de les nommer.

Le Lord George Gordon ne ſera pas le ſeul Anglais qui aura complimenté la France, ſur la révolution mémorable dont nous avons le bonheur d'être les témoins. Pluſieurs Membres reſpectables de la Corporation de la Cité de Londres, ſe propoſent de voter à leur premiere aſſemblée, une adreſſe de félicitation à la Ville de Paris, ſur la

conduite, pleine d'énergie & de ſageſſe, que cette derniere a déployée pour faire avorter les projets ſanguinaires de barbares ariſtocrates qui vouloient la ſubjuguer.

Le Cabinet de Londres ne voit peut-être pas, ſans une ſecrette inquiétude, les efforts puiſſans & non interrompus du Peuple Français, pour récupérer ſon antique liberté. L'Angleterre a été pendant un ſiecle, le pays le plus libre de l'Europe; mais ſi nos preſſentimens ne ſont pas vains, c'eſt la France à qui ce grand éloge ſera dû déſormais. Jadis nous fixions nos yeux en ſoupirans ſur la Grande-Bretagne; nous admirions le degré de gloire où ſa Conſtitution l'a portée au dehors, & celui du bonheur dont elle faiſoit jouir ſes citoyens dans l'intérieur de l'Empire.

Déſormais, nous n'aurons probablement plus rien à lui envier ſous ce double point de vue, & après avoir long-temps étudié les beaux modeles qu'elle nous a fourni, nous pouvons aſpirer à la gloire de ſurpaſſer le maître, & de devenir, à notre tour, l'objet de leur admiration. Cette idée ſeule peut ſuffire pour alarmer le Cabinet Britannique. Ah! quel Cabinet ne trembleroit pas, en voyant la vigueur avec laquelle nous ſavons enfin réprimer les traitres & les punir. Ce n'eſt

pas parmi nous qu'un Miniſtre diroit impunément qu'il a dans ſon porte-feuille le tarif de toutes les probités du Royaume ; une déclaration auſſi honteuſe, & pour celui qui l'a fait, & pour ceux qu'elle déſigne, ſeroit ſuivie maintenant en France de l'arrêt de mort, ou de l'éternel exil de celui qui ſe la ſeroit permiſe.

De tous les Journaux les plus piquants, le plus curieux ſeroit celui qui contiendroit le détail des mauvaiſes nuits que font paſſer aux illuſtres Membres de tous les Cabinets de l'Europe, les ſeuls événemens de notre place de Grêve. Que exemple pour les Brabançons dira R..... T..... S....: F.... ! Je ne recevrai donc plus ni argent, ni collier dépécé, de Triannon, dira K.... N... T Z. On doit croire de ne plus craindre & de ne plus trouv erde conſcience à vendre à Verſailles. Le Cardinal dataire doit avoir la fievre, quand il penſe au ſort prochain des annates & des bulles. O bienheureuſe révolution ! je me plais à le croire ; tes effets ſalutaires ne ſeront pas circonſcris par les limites de l'Empire Français. Le phare luminenx, élevé par les mains patriotiques des Sieyes ; des Bailly, des Gregoire, éclairera ces Natioa opprimée qui nous environnent, & qui languiſſent encore dans les ombres de l'ignorance & dans les liens de la ſervitude.

DE LONDRES.

Anedocte.

MR. de Calonne vient de donner une nouvelle preuve de son patriotisme. Ayant à sa table le Chancelier, & M. Dundas ; il leur a proposé de faire une diversion sur les Côtes de France, pour seconder les desseins glorieux de nos Aristocrates ; mais ses conseils ont éprouvé à Londres le même sort que ses justifications à Paris.

Sur l'Imprimé de Paris,

A MARSEILLE, de l'Imprimerie de F. BREBION Imprimeur, près la Loge. 1789.